



Retrouvez-nous sur notre site internet :



SCANNE-MOI

Vous y trouvez nos tracts, les accords et pouvez nous transmettre vos questions

Résultats Production Mars :

- Cokerie : **+5kT** (programme faible avec une durée de cuisson de 28H)
- Agglomération : **-46kT** (production ajustée au besoin HfX)
- Fonte : **-27kT** (marche à un HF et problèmes process pertes thermiques)
- Acierie : **-50kT** (2/3 manque fonte, 1/3 mouvements de grève pour les retraites)
- TAB : **-14kT** (manque brames)
- Décapage : **+4kT** (Bonne performance)

Prévisions 2nd trimestre :

0,81 MT de Fonte – 0,87 MT de Brame – 0,71MT de coils

- Cokerie : Allure toujours ralentie avec cuisson de 28h
- Reprise Marche à 2HfX
- Marche acierie : programmée à 32 coulées/Jr (HMR visé – 876 / CSR visé – 921).
Marche à un seul CV avec les anciens augets suite à casse axe d'un nouveau auget.
- TAB : marche à 2 fours adaptée à la disponibilité de brames
- Finissages : marche alternée en fonction de la demande clients

Situation économique :

Le risque de pénurie énergétique semble désormais derrière nous.

La demande a repris de façon globale sur la plupart des marchés, avec une tendance des prix à la hausse : Le spread est revenu à un bon niveau de 310 €/T de coil.

Nous avons des commandes : elles entrent vite, au même rythme que sur le (bon) T2 2022.

Pour la Direction, qui nous tend la carotte de l'IPP pour le 2^{ème} trimestre, « c'est le bon moment pour faire des résultats et des profits, surtout que Gijon et Dunkerque ont eu des avaries sur un Haut-Fourneau ».

Pour la **CFDT**, les problèmes de fiabilité sur toute la chaîne de fabrication - de la PdC jusqu'au TAB, en passant par les HfX, le transport, l'acierie/CC - risquent à nouveau de nous empêcher de tirer le maximum de cette bonne conjoncture... La faute à la gestion « court-termiste », aux coupes budgétaires et au chômage partiel en conjoncture faible : on ne peut pas gagner sur tous les tableaux !

Sécurité : La **CFDT** demande une présentation et des commentaires sur l'accidentologie de ce début d'année 2023. La **CFDT** fait remarquer que l'intoxication des sous-traitants dont nous avons débattu au CSE de février ne figure toujours pas dans le tableau des accidents.

La Direction nous confirme que ce n'est pas normal s'il manque des accidents et qu'elle va voir de son côté pour y remédier. Elle répond aussi que le Directeur a déjà fait une présentation de l'accidentologie en CSEC mais qu'elle programmera un CSE Extraordinaire sur le sujet, avant l'été.

Pour la **CFDT**, nous entendons toujours les mêmes excuses étonnées.

Mais leur sincérité doit sérieusement être remise en question, quand on constate que les agents de STM victimes du flash électrique, en Accident de Travail avec Arrêt, ne figurent pas non plus dans le tableau !

Finalement, ceci ne serait-il pas que DU BARATIN, qui vise à gagner du temps et dissimuler nos problèmes les plus graves jusqu'à l'oubli ?

Actualité : La Direction peut-elle nous faire un commentaire d'actualité sur les incidents industriels survenus dans d'autres sites d'ArcelorMittal : La percée de convertisseur à l'acierie de Dunkerque ? L'incendie au Haut-Fourneau de Gijón ?

La Direction dit que les enquêtes sur ces incidents industriels sont en cours et qu'elle n'a pas plus d'informations détaillée que ce qui est dans la presse.

La CFDT lit et diffuse par mail sa déclaration concernant la désastreuse gestion de notre usine (et des autres) par ArcelorMittal. Voir la Pièce Jointe.

La **CFDT** demande le point d'avancement du projet de rénovation de la Centrale Energie (chaudières GV, Turbo Soufflantes TS, Turbo-Alternateurs TA, automatismes... et aussi distribution électrique), en comparaison avec le planning d'origine, équipement par équipement.

Combien de retard a pris le projet global ?

PLANNING

Légende
 Machine à l'arrêt
 Machine à l'arrêt mais démarrage possible
 Commissioning
 Machine en marche
 Machine en marche avec réserves majeurs
 Machine indisponible

FOS PP P4B PROJECT	2023																																																																															
Impact on operations	JAN				FEB				MAR				APR				MAY				JUN				JUL				AUG				SEPT				OCT				NOV				DEC																																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52																												
Boilers																																																																																
GV1																																																																																
GV2																																																																																
GV3																													CHASSES?																																																			
GV4																																																																																
Turbo Blowers																																																																																
1TS																																																																																
2TS																																																																																
3TS																																																																																
Spare Compressors																																																																																
Turbo Generators																																																																																
1TA																																																																																
2TA																																																																																
3TA																																																																																
4TA																																																																																
VHP Lines																																																																																
VH1																																																																																
VH2																																																																																

Date limite arrêt VH1

La CFDT demande à nouveau un début d'information sur l'aspect social concernant la 1ère phase de la décarbonation telle que vous nous l'avez présentée « phase 1 à l'horizon 2027/2030 - arrêt d'un HF et démarrage d'un EAF en sifflet » :

- La Direction refuse encore de répondre : « lorsqu'elle aura quelque chose à présenter, elle le fera ».

La **CFDT** fait part de son étonnement vu que la Direction n'a rien à dire : avec tous les gens qui travaillent ou ont travaillé à l'étude de la décarbonation, seule la technique a été abordée et **personne ne s'est occupé de l'aspect humain ? Les salariés sont encore considérés comme la dernière roue de la charrette ?**

Le projet nous semble en tous cas à l'arrêt, Mittal jouant son bras de fer habituel avec l'état français pour obtenir des subventions avant de s'engager à investir.

Ré-internalisation activité ENDEL aux coulées continues : La **CFDT** demande combien de contrats d'embauche ont déjà été signés à fin mars. La **CFDT** demande quelles prestations du contrat ont été prolongées ? La **CFDT** demande quelles tâches réinternalisées ont été confiées aux salariés déjà embauchés ?

La Direction nous informe que 13 contrats sont signés et 7 en attente de la visite médicale (objectif visé 25). La ré-internalisation se fera progressivement, tâche par tâche, et prend effet le lundi 3 avril pour la partie LRM/plaques, Altrad/Endel continuant à assurer le reste (jusqu'à avoir 34 jeux de rechange).

PdC-mesure des poussières ambiantes à PCB2 : La **CFDT** demande la présentation des mesures de la qualité de l'air réalisées le 10 janvier 2023.



La Direction nous informe que les résultats obtenus des mesures démontrent **un niveau de propreté juste acceptable** des réseaux (Reprise soufflage/Centrale traitement d'air) vis-à-vis des recommandations de la norme NF EN 15-780. (Résultats : 0,5 g/m² pour une valeur cible <4,5g/m²).

PdC-mesure des poussières ambiantes à PCV1 : La **CFDT** demande la présentation des mesures de la qualité de l'air réalisées le 10 janvier 2023. Que pense la Direction, au sujet des couches de poussières qui continuent à se déposer sur les meubles (du dispatch et des bureaux de cet étage, des vestiaires, des bureaux du 1er étage...) entre le début et la fin d'un poste ? Ne sont-elles pas aussi inhalées par les salariés ?

La Direction nous informe que les résultats obtenus des mesures présentent **un dépassement du niveau de propreté acceptable** du réseau aéraulique de reprise (Résultat : 9,4 g/m² pour une valeur cible <6 g/m²)

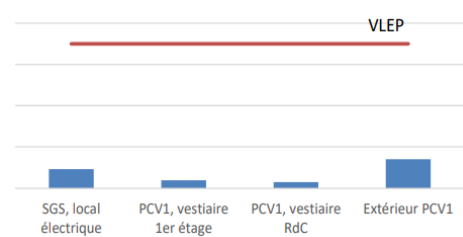
Les autres résultats obtenus sur les réseaux PCV1 démontrent un niveau de propreté acceptable des réseaux (Résultat : 1,3 g/m² pour une valeur cible <4,5 g/m²)

Elle nous informe qu'**un groupe de travail est à lancer pour identifier l'origine des entrées de poussières à PCV1** (étanchéité du bâtiment entre les étages et l'extérieur, poussières apportées par les agents, ...)

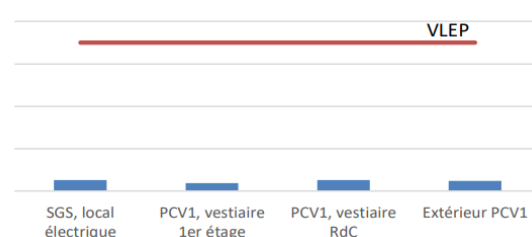
PdC-mesure des poussières ambiantes à PCV1 : La **CFDT** demande la présentation des mesures de la qualité de l'air réalisées le 10 janvier 2023

La Direction nous montre les graphiques suivants qui semblent dire « que tout va bien » :

Mesures 31/01/01 PCV1 -
Poussières - Fraction inhalable



Mesures 31/01/01 PCV1 -
Poussières - Fraction alvéolaire



La Direction ne fait aucune mention de la vidéo que la **CFDT** a communiqué (les chutes de poussières à l'intérieur du vestiaire filmées par les postés) qui prouve à l'évidence le contraire !!!

PdC-plan d'actions urgentes poussières ambiantes à PCV1 : À la suite de l'intervention des délégués **CFDT**, des salariés mainteneurs ayant refusé d'aller se changer au vestiaire PCV1 à cause d'un empoussièrément dangereux vidéo à l'appui, la hiérarchie de la PdC a lancé un plan d'actions correctives : La **CFDT** demande la présentation du suivi de ce plan d'action mise à jour à fin mars

Nr	Batiment	Action	Responsable	Statut
1	PCV1	Modifier la fréquence de remplacement des filtre de la CTA.	Fabien ARCELLI	Réalisé
2	PCV1	Procéder au changement du diamètre de filtration des filtres.	Fabien ARCELLI	Réalisé
3	PCV1	Nettoyer les gaines (F.ARCELLI via Ingénair – en cours)	Fabien ARCELLI	Réalisé
4	PCV1	Réaliser un prélèvement diag poussière d'amaïnte avant nettoayge.	Laetitia BON	Réalisé
5	PCV1	Réaliser un nettoyage renforcer des vestiaires lundi 30.01.23.	Jeff QUEECKERS	Réalisé
6	PCV1	Réaliser un nettoyage renforcer des vestiaires après le nettoyage des gaines.	FM Eric CHAUZIT	A lancer
7	PCV1	Réaliser des mesures d'ambiance extérieur et intérieur.	Grégory SUGIER	Réalisé
8	PCV1	Fournir un plan des installations de reprises et d'évacuation de l'air.	Fabien ARCELLI	Réalisé
9	PCV1	Réaliser un gros nettoyage des abords ODAS.	Guillaume MARTELOTTO	A faire

10	PCV1	Réaliser un dépoussiérage intégrale des installations-ODAS.	Guillaume MARTELOTTO	A-faire
11	PCV1	Déplacer les groupes clim NORD RdC bureau vers le SUD.	SOS CLIM Clement-RENAUD	A-faire
12	PCV1	Capoter les groupes clim NORD RdC bureau.	LUC CONCAS	En cours
13	PCV1	Rempacer ou nettoyer les groupes clim SUD "pirate" au 1er étage vestiaire.	Luc CONCAS	A faire
14	PCV1	Remplacer les deux portes d'accès à PCV1.	FM Eric CHAUZIT	A faire
15	PCV1	Créer un SAS sur la sortie de secours au NORD au 1er étage.	FM Eric CHAUZIT	A faire
16	PCB7	Rénovation étanchéité	?	A lancer
17	PCV1	Rénovation vestiaire à chiffrer (Sol/Faïence/Peinture)	FM Laetitia BON	En cours

Concernant l'empoussièrément chronique des locaux et bâtiments de la PdC, la **CFDT** note que la Direction ne nous présente pas en CSE les protocoles de mesure et les résultats détaillés, bien que nous ayons demandé la présentation des rapports complets des mesures. **Pourquoi ???**

La **CFDT** note aussi que certains résultats dépassent des valeurs légales contraignantes pour l'employeur :

- Soit sont > à la VLEP : dans ce cas, il doit immédiatement soustraire ses salariés à ce danger pour la santé
- Soit sont > à 10% de la VLEP : dans ce cas, il doit établir un plan d'action pour revenir en-dessous

Pour la **CFDT**, supprimer cette mise en danger de la santé des salariés travaillant à la PdC est la PRIORITE n°1 et le minimum que leur doit ArcelorMittal : nous suivons ce sujet avec tous les moyens à notre disposition !

Acierie : Certains chefs de postes se plaignent qu'avec un ordinateur commun, la confidentialité des informations sur les agents n'est pas optimum. La **CFDT** est surprise de la réponse sibylline apportée par écrit par la Direction « comme quoi aucune demande en ce sens n'a été faite », alors que la question CSE comporte la demande en elle-même. La **CFDT** demande donc à nouveau la mise à disposition d'un ordinateur portable pour chaque Chef de Poste.

La direction répond que ce n'est pas remonté au niveau des Line Managers et qu'il n'y a pas de PC portable prévu pour les chefs de poste (trop cher d'équiper tout le monde) : ils doivent juste s'assurer de bien fermer leur session pour garantir la confidentialité.



FINISSAGES- Lignes Sud :

Les salariés ont fait remonter à la **CFDT** qu'il y a un important manque d'effectif sur les 2 équipes. Cette situation qui dure depuis plusieurs mois engendre du mal-être et accroît le sentiment de manque de considération. Les salariés avaient déjà alerté la hiérarchie en faisant grève en octobre dernier, pour demander les embauches nécessaires afin de ne pas avoir à laisser la ligne à l'arrêt dès qu'une seule personne est malade, mais rien ne bouge... Aujourd'hui les agents se trouvent pénalisés pour poser des congés, puisque dès qu'il y a un absent, il n'y a plus le personnel minimum pour ouvrir la ligne.

La **CFDT** repose la question, qui a été traitée de manière générale dans la réponse écrite de la Direction, alors qu'elle était exclusive aux Lignes Sud :

Quel est le plan d'embauche prévu pour 2023 aux Lignes Sud des Finissages— Exploitation et Entretien Posté ? Pourquoi n'embauchez-vous pas les intérimaires présents sur les lignes ?

La Direction nous affirme que les lignes sud fonctionnent en M2 avec 2 équipes de 12 ETP, certains des postes étant assurés par des intérimaires : cela assurerait un taux de remplacement standard pour permettre des formations en cours au poste de travail. En janvier, ce seraient des défections d'intérimaires qui auraient créé les problèmes de manque d'effectif.

Le plan d'embauche de postés pour les lignes Sud est actuellement centré les mainteneurs : 1 électricien + 1 mécanicien), AUCUN fabricant.

La **CFDT** constate que les effectifs de postés de Fabrication des Lignes Sud reste stable quelle que soit la conjoncture (normal : ils sont déjà en-dessous du minimum réaliste pour faire marcher les lignes) et **demande donc la conversion des intérimaires en CDI ArcelorMittal.**

SCO : Prises électriques de recharge véhicules : La **CFDT** demande toujours la présentation du projet d'implantation des bornes de recharge de véhicules électriques pour le personnel de l'usine (où ? combien ? quel type de prises ? quel sera le coût de recharge ?) : cette présentation avait été promise en septembre, puis en octobre, puis en novembre, puis en décembre, puis en janvier...

La Direction nous indique que le type de prise va dépendre du prestataire, mais que son but est de garder un prix de la recharge similaire au réseau public (donc pas de borne de « type Tesla » super rapides mais avec des prix prohibitifs).

La **CFDT** s'inquiète à nouveau des délais annoncés par la Direction, **qui semble s'apprêter déjà à ne pas respecter la législation** (5% des places de parking équipées de bornes au 1^{er} janvier 2024) ... **Le fameux « respect des règles » serait-il à la tête du client ?**

Atelier cylindres : 5 ans après la fusion « Nord-Sud » à l'Atelier Cylindres, la **CFDT** vous demande un point d'avancement « où en est-on de cette nouvelle réorganisation » : une Présentation de "l'organigramme 2023" de l'atelier cylindres ? Et mise en évidence des postes non pourvus sur cet organigramme.

La Direction nous indique que pour elle, en fonctionnement à 2 HFX, le service s'organise en 3 équipes de 8 personnes (Nord et Sud) et 2 équipes de 6 (Sud uniquement) soit un total de 36 postés. Il manque aujourd'hui 3 personnes pour atteindre cet effectif, qui vont être pourvus en intérim début mai.

Pour la **CFDT**, ces déclarations de la Direction sont **contraires au projet d'organisation de l'Atelier Cylindres** qui avait été présenté pour consultation du Comité d'Etablissement du 23 janvier 2018.

La Direction mentirait-elle à ses salariés et à leurs représentants ?

On n'est pas au far-west, elle ne peut pas faire ce qu'elle veut !

Ci-jointes, 2 images extraites du powerpoint qui nous avait été présenté.

Lors de la mise en place de cette nouvelle organisation, les équipes postées seront constituées de :

- 25 agents AM (avec aptitudes à vérifier pour ex M2)
 - 7 agents Manpower (6 CDII et 1 ETT) avec ancienneté > 1 an *
 - 8 nouveaux entrants (dont ETT et mobilité)
- *5 pontiers/rectif Pominis + 1 rectif 65"3 + 1 rectif Pominis/65"3

} 40

auxquels s'ajouteront 5 alternants avec activités :
graissage, pousseur, travaux sur empoises



CMP/ACV					
Equipes C5 Zone Petits Cylindres					
Postion	A	B	C	D	E
Chef de Poste					
Rectifieur Principal Rempl CDP					
Rectifieurs et/ou Pontiers Monteurs ACV					

Organisation future : une seule zone C5

Equipes postées :
5 eq C5 : 8 agents dont cdp
 Soit : 40 postés
sous la responsabilité du CMP

Cokerie - parking : Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter à nouveau leur revendication de création d'un parking couvert.

La direction nous répond encore une fois que la réponse a déjà été donnée : **NON (trop cher) !!!**

La **CFDT** insiste à nouveau sur les dégradations des véhicules des salariés dans les parkings de la PdC et dans ceux de la Cokerie où le problème comporte de plus un danger sanitaire (véhicules souillés par des produits cancérigènes !).

La Direction n'assume pas sa responsabilité et ne veut pour le moment rien entendre. **(GREVE GENERALE)**

Remplacement des CMZ et des RT :

- La **CFDT** remonte à la Direction la revendication des salariés de Maintenance : Mettre en place une prime de remplacement lorsqu'un Technicien de Maintenance remplace son CMZ (à l'instar des primes de remplacement des Chefs de poste par leurs adjoints).
 - La **CFDT** remonte la même revendication de mise en place d'une prime de remplacement pour les salariés de l'ACM où, au bureau, un Technicien de Réparation (TR) est amené à remplacer son Responsable Technique
- La Direction nous informe y avoir déjà répondu : **NON !!!**

RÉGIME 5 X 12 h : Extension du régime de travail 5 X 12. La **CFDT** demande l'ouverture des discussions pour la mise en place d'une période d'essai de 3 mois, pour les mainteneurs de la cokerie, les mainteneurs du train à bandes, les mainteneurs de l'Aciérie et pour les agents du Traitement Gaz à la cokerie. D'autres services, à la PGB, à la Logistique et à STM notamment, nous font déjà la même demande. A quand une ouverture des négociations ?

La Direction nous dit que la réponse reste la même : **NON !!!**

Pour ces demandes, la **CFDT** précise que le refus de la Direction n'éteint pas les revendications des salariés et que, **mois après mois, nous continuerons à les porter à chaque CSE. (GREVE GENERALE)**

Inflation – salaires – pouvoir d'achat : Le gouvernement a annoncé un relèvement prochain du SMIC et de la formule de calcul des frais kilométriques. La **CFDT** demande :

- Une Augmentation Générale d'un pourcentage au moins égal à celui d'augmentation du SMIC
- Une Augmentation de tous les frais de déplacement d'un pourcentage au moins égal à l'augmentation de la formule des frais kilométriques
- Un complément de Prime de Partage de la Valeur (jusqu'aux 5000 € toujours possibles pour 2023), sachant que le groupe ArcelorMittal fait de nombreux rachats d'action depuis ces 2 dernières années

La Direction ne répond pas clairement : elle déclare qu'elle ne peut présager de "ce qui va être fait" par le gouvernement et qu'elle s'est déjà exprimée sur la prime PPV (« pas à l'ordre du jour »).

Le lendemain du CSE, la Direction nous a annoncé le déblocage d'une prime PVV, ainsi qu'un complément d'intéressement et de participation sur l'année 2022 !

NAO 2023

La **CFDT** continue à demander une Augmentation Générale pour faire face à l'inflation ainsi qu'une revalorisation des frais de déplacement.



je décide de
M Cfdt: N AVENIR

Vos élus **Cfdt** suivent avec persévérance l'avancement de vos demandes.
N'hésitez pas à contacter vos représentants **Cfdt** au 04-42-47-29-81

Boite e-mail : fo.cfdt@arcelormittal.com

site internet : www.cfdt-metallurgieprovence.fr

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS